



Association VENDEE SECURITE COURSE

Une équipe de motards au service des coureurs



Crédit Mutuel



Email : contact@vendee-securite-course.fr Site internet : www.vendee-securite-course.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION – ANNEE 2020

Renseignements concernant l'adhérent :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville
Tél domicile : Tél portable :
Email :
Date et lieu de naissance : ... / ... / ... à (.....)
Groupe sanguin :
Personne à contacter en cas d'urgence : au n°.....
N° de licence FFC : N° de licence UCI
Club de licence :

- Possède une radio VHF/UHF OUI – NON ⁽¹⁾
- Accepte le transport de personnes sur ma moto OUI – NON ⁽¹⁾
- A obtenu le brevet de signaleur moto délivré par la F.F.C. OUI - NON ⁽¹⁾

(1) Rayez la mention inutile

Renseignements concernant le permis de conduire :

N° de Permis de conduire moto:
Date du permis **moto** / / Préfecture de

Renseignements sur la moto

Immatriculation : Cylindrée : cm³
Marque : Modèle :
Assurance :
N° de police Date de fin de validité : / /

Autorisation d'utilisations d'images

J'autorise l'association Vendée Sécurité Course (VSC) à diffuser les photographies et vidéos prises lors des courses ou toute autre manifestation pour laquelle je suis sollicité et sur lesquelles je figure pour l'édition de documents destinés à la présentation du VSC, à sa communication, à des expositions et à la publication sur le site internet du VSC ou ses pages sur les réseaux sociaux.

Cochez la case de votre choix

Oui Non

(Cochez les cases correspondantes)

Signature

Pièces nécessaires à remettre pour l'inscription

- Une photo d'identité (couleur)
- Un relevé d'identité bancaire (nécessaire pour l'indemnisation des courses) ⁽²⁾
- Photocopie du permis de conduire ⁽²⁾
- Photocopie de l'attestation d'assurance ⁽²⁾
- Photocopie de la carte grise de la moto ⁽²⁾
- Photocopie de la licence FFC recto-verso de l'année en cours ⁽³⁾

⁽²⁾ Toute modification en cours d'année (moto, assurance, permis, ...) doit être notifiée par écrit à la personne désignée ci-dessous.

⁽³⁾ La licence doit être sollicitée par l'intermédiaire d'un club affilié ou de manière individuelle. Les licences sont valables pour la période du 1er janvier au 31 décembre (année civile).

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez adresser votre demande par courrier au siège de l'association.

Document à retourner complet à :

VENDEE SECURITE COURSE
8 RUE DE LA MOTTE
85250 VENDRENNES

Ou par mail à :

contact@vendee-securite-course.fr

Le :

A :

Signature